

## MOT DU DIRECTEUR

Chers collègues et amis du CICC,



Alors que 2011 touche à sa fin, et que se préparent les célébrations de Noël et du Nouvel An, vous trouverez dans ce bulletin d'information un bilan des événements qui ont marqué la vie du centre au cours des douze derniers mois. L'année a malheureusement été endeuillée par le décès de Marie-Andrée Bertrand, une pionnière de la criminologie québécoise qui continuait à participer activement à la vie du CICC. Nous reviendrons sur ses nombreuses contributions dans la prochaine livraison du CICC-Info. Globalement, la vitalité du centre ne s'est pas démentie, comme en atteste la longue liste des ouvrages publiés, des animations scientifiques organisées, des subventions obtenues et des prix attribués aux chercheurs qui lui insufflent leur passion.

Les entrevues approfondies réalisées par Amélie Maugère et Amissi Manirabona, les stagiaires postdoctoraux de l'année 2011, avec Jean Proulx, Dianne Casoni, Marion Vacheret et Jo-Anne Wemmers, nous offrent l'occasion d'explorer en détail certains programmes et activités de recherche qui s'inscrivent dans une plus longue durée, avec notamment un retour sur les célébrations qui ont marqué le cinquantième de la criminologie québécoise. La présentation des thèses soutenues, ou des résultats présentés par les étudiants lors de conférences internationales, vient également souligner à quel point la formation des jeunes chercheurs reste une priorité pour le CICC, en dépit de la diminution des ressources financières disponibles.

*Suite page 2*

Retrouvez-nous sur le web à

l'adresse : [www.cicc.umontreal.ca](http://www.cicc.umontreal.ca)

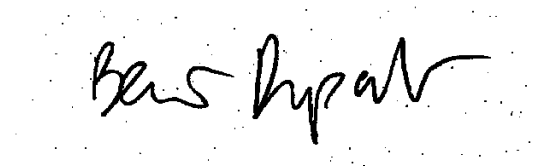
Pour plus de renseignements,  
veuillez communiquer avec :

Centre international de criminologie  
comparée  
C. P. 6128, Succ. Centre-ville  
Montréal, Québec  
Canada, H3C 3J7  
Tél. 514 343-7065  
Courriel : [cicc@umontreal.ca](mailto:cicc@umontreal.ca)

## SOMMAIRE

<b>Mot du directeur.....</b>	<b>Page 1</b>
<b>Professeurs à l'honneur.....</b>	<b>Page 3</b>
<b>Le groupe de recherche sur les agresseurs sexuels (GRAS).....</b>	<b>Page 4</b>
<b>Portrait de la revue <i>Criminologie</i> avec sa directrice.....</b>	<b>Page 6</b>
<b>50 ans de Criminologie et de Victimologie.....</b>	<b>Page 10</b>
<b>Publications des chercheurs.....</b>	<b>Page 14</b>
<b>Étudiants à l'honneur.....</b>	<b>Page 17</b>
<b>La vie scientifique à l'antenne UQTR.....</b>	<b>Page 21</b>
<b>L'animation scientifique au CICC-UdeM.....</b>	<b>Page 22</b>
<b>Tournoi de pétanque CICC/CRDP.....</b>	<b>Page 23</b>
<b>Les chercheurs invités du CICC.....</b>	<b>Page 24</b>

Le rayonnement international du centre transparait enfin dans la présentation des chercheurs étrangers qui ont bénéficié du programme de chercheur invité. Ce programme sera renforcé l'année prochaine, afin de faciliter le séjour à Montréal de chercheurs provenant des pays du Sud. Finalement, signe d'une année particulièrement faste, la traditionnelle joute de pétanque opposant chaque 14 juillet le CICC au CRDP (Centre de recherche en droit public) s'est conclue cet été par une résonnante victoire pour notre centre (5-1). La pétanque est un sport idéal pour les criminologues, puisque comme le disait un poète anonyme, elle permet à tout un chacun de libérer ses mauvais instincts sans que cela prète à conséquence. Doit-on y voir les prémises d'un nouveau modèle de la prévention de la délinquance? Dans l'attente d'une improbable réponse à cette non moins improbable question, toute l'équipe du CICC se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux pour l'année 2012.



**Benoit Dupont**

---

## PROFESSEURS À L'HONNEUR

---

### PRIX

Toutes nos félicitations à **Carlo Morselli** qui s'est vu attribuer le « Outstanding Publication Award » pour son livre intitulé «*Inside Criminal Networks*» paru aux éditions Springer en 2009.

Ce prix lui a été octroyé par l'International Association for the Study of Organized Crime (IASOC) et remis à l'occasion de la plus récente conférence de l'American Society of Criminology (Washington, 2011) .

Félicitations également à **Benoit Dupont** qui s'est vu remettre le **prix Beccaria** (Québec, 2011) à l'occasion du Congrès conjoint de la **Société de criminologie du Québec (SCQ)** et de l'**Association canadienne de justice pénale (ACJP)**.

Un grand bravo également à l'**Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ)**, récipiendaire du **prix Hommage** et dont le directeur général actuel, **Patrick Altimas**, est chercheur régulier au CICC.

### NOMINATIONS

**Jo-Anne Wemmers** a été nommée Rédactrice du *Journal International de Victimologie*, revue trimestrielle pluridisciplinaire et internationale de victimologie.

**Carlo Morselli** est depuis janvier 2011 l'Éditeur de la revue *Global Crime*.

---

## LE GROUPE DE RECHERCHE SUR LES AGRESSEURS SEXUELS (GRAS)

Le Groupe de recherche sur les agresseurs sexuels (GRAS) est composé de chercheurs de l'Université de Montréal, de l'UQAM, de l'UQTR, de l'UQO, de l'Université McGill et de celle de Sherbrooke, ainsi que d'intervenants de l'Institut Philippe-Pinel et des Services correctionnels du Canada. Il vient de recevoir le renouvellement de la subvention du Fonds québécois de la recherche sur société et la culture (FQRSC).

Le GRAS s'intéresse aux adolescents et aux adultes et vise à étudier le processus du passage à l'acte, le traitement et l'adaptation psychosociale post-traitement, ainsi que les prédicteurs de la récidive. Il vient de recevoir une subvention du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) d'un montant de 414 480 dollars, ce qui représente une augmentation d'un peu plus de 100 000 dollars par rapport à la précédente dotation obtenue en 2005.

M. Jean Proulx, Directeur de l'École de criminologie de l'Université de Montréal et responsable du groupe de recherche sur les agresseurs sexuels a accepté de répondre à nos questions liées à ce projet de recherche.

### *Pouvez-vous nous parler de la manière dont sera utilisée cette subvention du FQRSC ?*

Tout d'abord, je précise qu'il s'agit d'une subvention d'infrastructure, c'est-à-dire qui ne vise pas un projet spécifique, mais qui permet de chapeauter un ensemble de projets se situant au carrefour de deux disciplines : la criminologie et la psychologie. Il y a plusieurs objectifs à cette subvention :

Le 1<sup>er</sup> est de favoriser la recherche en collaboration avec les praticiens qui œuvrent dans le domaine des agressions sexuelles. Cette subvention nous permet donc en tout premier lieu de faire du transfert de connaissances vers les milieux de pratique. Nous organisons, par exemple, des focus groups avec des intervenants ou encore des colloques. Nous réalisons des formations et produisons des manuels de formation. La subvention nous permet, dans ce cadre, de financer les rédacteurs de ces manuels, les intervenants durant les sessions de formation, ou encore, d'acquitter les frais de ré-

servation des salles. Le Regroupement des Intervenants en matière d'agression sexuelle (RIMAS) avec qui nous avons conclu une entente de partenariat comprend près de 150 membres provenant des milieux correctionnels, communautaires, psychiatriques, privés et des Centres jeunesse. Ces intervenants sont les premiers bénéficiaires de nos recherches.



Jean Proulx

Dans notre groupe de recherche, nous comptons 7 chercheurs réguliers : moi-même, Franca Cortoni, Julie Carpentier, Maurice Cusson, Martin Drapeau, Jean-Pierre Guay et Monique Tardif et nous pou-

vons aussi compter sur 4 collaborateurs : Denis Lafortune, Marc Tourigny, Patrice Renaud et Christian Joyal. Ce sont les principaux chercheurs sur la délinquance sexuelle au Québec.

Le 2<sup>ème</sup> objectif : la formation des étudiants. Environ 50 000 dollars chaque année sont investis à ce niveau. Nous finançons des bourses d'études, des bourses de colloque, des traducteurs et des correcteurs pour les articles de nos étudiants. C'est un volet important. Un séminaire est organisé avec les étudiants à raison d'une réunion tous les 2 mois pour les étudiants de niveau maîtrise et doctorat. Nous avons également un local qui permet à 6-7 étudiants de travailler ensemble, ce qui est un facteur d'émulation.

Enfin, cette subvention nous sert à présenter des projets de haute qualité car le GRAS peut ainsi s'attacher des compétences plus nombreuses. En premier lieu, l'embauche d'une coordinatrice de recherche permet d'harmoniser la réalisation des divers projets en cours.

Elle favorise l'établissement d'un lien continu entre les chercheurs, les intervenants et les étudiants. Ces acteurs peuvent aussi être des professionnels de recherche.

Ultimement, cet argent est précieux pour le renouvellement même de nos objets de recherche puisqu'il permet de réaliser des études pilotes et de présenter ainsi de nouvelles demandes de subvention dans des domaines non encore explorés.

*Estimez-vous qu'il y ait un regain d'intérêt pour les études sur les agresseurs sexuels ?*

La production scientifique, le nombre de colloques et de nouveaux étudiants formés sur cette thématique témoignent de la vitalité de ce domaine d'étude, mais je dirais plutôt que l'intérêt fort pour

ce type de recherche remonte aux années 1995-2000. Aujourd'hui, je crois que l'accent s'est déplacé vers les gangs de rue et le crime organisé. Toutefois, les retombées pratiques de nos recherches pour la société sont bien reconnues. Nos études couvrent la question du traitement, de l'adaptation psychosociale et de la récidive chez les agresseurs sexuels. Nous analysons ce qui fonctionne dans les traitements et identifions les difficultés d'adaptation sociale après incarcération dans le but de réduire les risques de récidive. Par exemple, Franca Cortoni a montré que les agresseurs sexuels bénéficiant des cercles de soutien ont des taux de récidive plus faibles ; moi-même et Maurice Cusson avons pu, à partir d'une démarche qualitative, soutenir que la motivation en traitement et le soutien social

sont deux facteurs cruciaux afin d'éviter une récidive sexuelle. Nos recherches permettent d'adapter les pratiques des intervenants, notamment celles des membres du RIMAS – qui connaissent bien nos travaux – et d'améliorer ainsi la qualité des actions menées auprès des agresseurs sexuels et, par voie de conséquence, de mieux protéger la communauté.

Pour plus d'informations:

[http://www.cicc.umontreal.ca/recherche/delinquance\\_sexuelle/delinquance\\_sexuelle.html](http://www.cicc.umontreal.ca/recherche/delinquance_sexuelle/delinquance_sexuelle.html)

*Propos recueillis par  
Amélie Maugère  
et Amissi Manirabona  
Stagiaires postdoctoraux au CICC*

## PORTRAIT DE LA REVUE *CRIMINOLOGIE* AVEC SA DIRECTRICE

Nous avons saisi l'occasion que représentait le renouvellement de la subvention accordée à la revue *Criminologie* par le Fonds de Recherche sur la Société et la Culture (FQRSC) pour rencontrer sa directrice, Dianne Casoni. Nous lui avons posé quelques questions sur le fonctionnement de ce périodique scientifique, dont le positionnement dans le champ criminologique est relativement unique : revue francophone en Amérique du Nord, elle n'en a pas moins acquis un rayonnement international.

*Pouvez-vous nous parler de la subvention du FQRSC ainsi que du fonctionnement de la revue Criminologie ?*

Cette subvention du FQRSC constitue une partie importante de notre budget, elle est de 21 500 \$ par année pour trois ans. Nous avons bénéficié également de subventions du Conseil de Recherches en Sciences Humaines (CRSH) qui vient d'ailleurs de renouveler son appui financier en nous octroyant un montant de 76 200\$ pour les 3 prochaines années. Le fait de recevoir ces subventions signifie que nous répondons aux critères de scientificité de ces deux organismes et que nous nous démarquons en ce qui concerne l'importance du lectorat, le respect de la mission de *Criminologie* et la qualité scientifique des numéros que nous produisons, entre autres.

Nous avons fêté les 40 ans de la revue, il y a quelques années, et je dois dire que la revue d'aujourd'hui s'est taillée une place enviable dans son domaine. *Criminologie* a une bonne crédibilité scientifique. Elle a été choisie par Cohn et Farrington pour leurs deux études bibliométriques consécutives (2008, 2011) des auteurs les plus cités en criminologie. *Criminologie* est la seule revue non anglophone parmi les revues internationales à avoir été choisies pour ces analyses bibliométriques. Nous sommes plutôt uniques comme revue francophone puisque nous trouvons notre

place, malgré tout, dans un pool d'excellentes revues anglophones. Il faut rappeler que la mission de *Criminologie* est de s'adresser à un public francophone, et plutôt que d'être bilingue, nous choisissons de traduire en français les articles soumis en anglais.

Le succès de la revue est certainement associé au fait qu'il s'agit d'une revue thématique et que, par conséquent, les numéros ont une vie plus longue que s'il s'agissait d'articles sans lien entre eux. Nous en avons la preuve quand nous regardons la vente par numéro – sous leur format papier, les numéros sont achetés même plusieurs années après leur parution.

Entre 300 et 500 copies sont tirées à chaque impression d'un nouveau numéro. C'est aujourd'hui facile de faire une réimpression en cas d'épuisement des copies. Nous faisons aussi partie d'un consortium de revues numériques qui rend disponibles électroniquement tous nos articles, Érudit. Notre lectorat se partage entre plusieurs pays, en premier lieu, le Canada, puis la France et, en 3<sup>e</sup> place, les États-Unis, avant la Belgique, la Suisse, l'Algérie, etc. Il y a une pénétration de la revue dans les pays africains par les abonnements électroniques ; c'est un phénomène assez nouveau qui remonte à environ 2-3 ans. En outre, la revue *Criminologie* fait partie du premier groupe de revues qui a été proposé par la plateforme électronique Érudit ; nous y sommes présents depuis 2005. Érudit est une

plateforme payante et dont les clients privilégiés sont les universités et les centres de recherche. La plateforme est en lien avec d'autres plateformes dont Persée, ce qui permet une grande diffusion. Ce que nous n'avions pas et que nous allons commencer à faire cette année, c'est de proposer des abonnements électroniques individuels, ce qui n'était pas possible auparavant par Érudit. Précisons que nous avons à peu près 300 abonnés au format papier (158 institutions au Canada, 87 à l'étranger, une soixantaine d'abonnements étudiants au Canada et quelques abonnements individuels au Canada et à l'étranger).

On a aussi environ 100 abonnements électroniques institutionnels. Sur une période de 2 ans, nous comptabilisons plus de 120 000 visiteurs qui ont consulté plus de 350 000 pages et téléchargé plus de 365 000 fichiers. Sur le site de la revue, nous avons, en moyenne, 248 visites par jour et 520 appels de fichiers.

*Pouvez-vous préciser la manière dont se prépare un numéro ?*

Le Conseil d'administration (CA), que je préside, est composé de membres dont le mandat de 2 années est renouvelable une fois ; ce sont ces derniers qui sont responsables du choix des thématiques de la revue. Le thème et le responsable de numéro sont choisis par le CA. Le responsable de numéro, après sa nomination,

est invité à siéger au Comité de rédaction (CR) pour un mandat de deux ans, qui commence un an avant la parution de son numéro et se termine un an après. Le CR est composé de membres permanents qui ont un mandat de deux ans renouvelable une fois et des responsables de numéro qui ont un mandat de deux ans. De cette façon-là, nous nous assurons d'avoir toujours un comité de rédaction qui profite de l'expérience passée et de l'expertise nouvelle des responsables entrants. Nous avons aussi un Comité scientifique international dont le rôle est de donner un point de vue extérieur sur la revue, de nous donner des conseils, de suggérer des pistes de développement.

Le CA choisit les thèmes essentiellement en fonction de quelques paramètres. Nous recherchons un équilibre dans les thèmes au plan méthodologique et épistémologique et nous cherchons aussi à favoriser des thèmes peu explorés. Si, par exemple, nous avons abordé la question des agresseurs sexuels ou des violences faites aux femmes il y a peu de temps, nous ne reviendrons pas immédiatement sur ces questions. Ensuite, nous souhaitons avoir des thèmes qui sont représentatifs de l'ensemble des objets d'étude en criminologie.

Nous cherchons des thèmes intéressants, actuels et surtout ayant été l'objet de recherches scientifiques récentes. Pour qu'un numéro soit riche et diversifié, suffisamment de personnes doivent avoir travaillé sur une question donnée ; nous nous assurons aussi de choisir des responsables du numéro capables de mener à bien leur mission. Parfois, il y a des thèmes qui nous paraissent extrêmement intéressants, mais nous ne sommes pas en mesure d'identifier un responsable

pour en assurer la supervision, on doit alors attendre pour le développer. Ce sont les responsables de numéro qui ont pour tâche de solliciter des auteurs potentiels. Ils peuvent le faire par appel d'articles mais, le plus souvent, c'est par sollicitation que le numéro est construit. L'appel à communication se réalise ainsi par sollicitation du responsable de numéro auprès d'auteurs potentiels qu'il a identifiés. Il n'existe pas de page annonçant les futurs numéros et invitant à soumettre des articles dans un délai précis.



Dianne Casoni

Concrètement, un responsable de numéro doit solliciter plus d'auteurs que ceux qui seront finalement publiés, en effet, il peut ne recevoir qu'une douzaine de soumissions desquelles seulement 9 ou 10 seront retenues pour publication. Le taux de refus des articles sollicités est évidemment plus faible que s'il s'agissait d'articles soumis à la rubrique hors-thèmes.

Nous demandons toujours au responsable de numéro de solliciter un ou deux étudiants afin de soutenir des jeunes chercheurs en publiant leurs travaux. Nous demandons aussi à ce qu'une ou deux personnes qui ne sont pas du pays soient sollicitées de façon à avoir un aperçu de ce qui se fait ailleurs.

En plus de la rubrique thématique, il existe aussi une section hors thème où nous publions des articles qui ne sont pas sollicités. Il y a une professeure responsable du suivi de l'évaluation de ce type d'articles, Chloé Leclerc.

Pour les évaluer, nous en faisons une 1<sup>ère</sup> lecture pour vérifier qu'il s'agit bien d'un article qui cadre avec la revue. Parfois, nous avons des articles qui ne sont pas destinés à une revue comme la nôtre. Dans ce cas-là, le responsable du hors thème communique avec la personne pour lui suggérer d'autres revues et lui expliquer pourquoi notre revue n'est pas celle à laquelle il fallait s'adresser. Généralement, ce sont des textes de professionnels, par exemple, un policier qui écrit un texte décrivant une façon d'intervenir dans un type précis de crime. Il est parfois difficile de trouver des évaluateurs pour certains articles, il nous arrive de demander à 7 ou 8 personnes avant de trouver un expert disponible. Nous veillons à ne pas toujours demander aux mêmes experts, à avoir un large éventail d'évaluateurs dont très peu proviennent de l'Université de Montréal afin d'éviter tout biais institutionnel. Au cours des deux dernières années, nous avons utilisé environ 130 évaluateurs, ce qui veut dire que très peu d'entre eux ont évalué plus d'un article. C'est une indication du sérieux et de la rigueur du processus d'évaluation par les pairs qui est suivi à la revue. Quand un auteur est publié par *Criminologie*, ce n'est pas une faveur, c'est que son article est de qualité.

Suite page 8

*Pouvez-vous nous expliquer la manière dont se déroule le processus d'évaluation ?*

Chaque article est évalué anonymement ; notre pool d'évaluateur est très large ; comme je le disais, au cours des deux dernières années, environ 130 personnes ont servi d'évaluateurs. Le processus est accompli anonymement, c'est à dire que les textes à évaluer sont anonymisés et que les évaluateurs ne sont connus que du Comité de rédaction. La revue publie une liste complète des noms des évaluateurs tous les deux ans, mais sans identifier les articles qu'ils ont évalués. Le responsable du numéro prend d'abord connaissance des évaluations, elles sont transmises à la directrice, puis présentées et discutées, au besoin, par le comité de rédaction. En cas d'incohérence dans les résultats, l'article est soumis à une 3<sup>e</sup> évaluation.

Le choix des évaluateurs est fait selon plusieurs critères; les évaluateurs doivent appartenir au même champ disciplinaire que l'auteur et nous nous assurons qu'ils partagent la même méthodologie, puisque, même s'ils étudient le même objet, s'ils ne partagent pas la même méthodologie, ça peut biaiser l'évaluation. Il faut que l'épistémologie soit partagée aussi. Il peut arriver très exceptionnellement pour des articles très pointus de faire appel à un évaluateur dont le champ d'études est connexe en cas de difficultés extrêmes à trouver des évaluateurs, mais ce n'est certainement pas la norme. Dans ces cas, l'évaluation effectuée sera soumise à un examen critique pour nous assurer qu'elle est juste et ne présente pas de biais.

Quand tout fonctionne bien, le processus d'évaluation se déroule en 3 mois, mais cela peut arriver qu'il y ait

du retard. Vous savez, nous engageons des étudiants comme assistants à la rédaction, alors à chaque changement, il faut les former et parfois cela entraîne des baisses de performance. Comme nous travaillons avec des équipes qui changent périodiquement, il faut enseigner à nouveau la procédure. D'une manière générale, depuis les dernières 5 à 6 années, nous avons réussi à maintenir la cadence souhaitée, à savoir que tout le processus, de la réception de l'article à l'envoi d'une réponse formelle à l'auteur, se fasse en six mois.

*Pouvez-vous nous indiquer les différents paramètres qui peuvent ou non faciliter le processus de publication ?*

Différents acteurs interviennent dans le processus. Il y a généralement une personne qui joue le rôle de responsable technique et qui s'assure de toute la production du numéro ; il s'agit d'Adriana Pacheco, qui fut étudiante au doctorat ici et qui, auparavant, avait travaillé dans l'édition. Sa venue a été un grand bien pour la revue. Quand j'ai pris la direction de la revue *Criminologie* en 2004, il y avait un an et demi de retard dans la production des numéros. Avec l'aide d'Adriana, nous avons réussi à rattraper ce retard et à sortir les numéros à temps. Elle a apporté une nouvelle façon de fonctionner et a introduit des procédures plus systématiques qui ont permis à l'équipe (responsables de numéro, assistants à la rédaction, direction) d'être plus efficace. Elle a aussi permis à la revue d'atteindre une qualité de révision conforme aux exigences des maisons d'édition ; ce qui fait que, depuis son arrivée, aucun travail n'était plus renvoyé pour révision inappropriée par les Presses de l'Université de Montréal (PUM).

Adriana a aussi permis l'amélioration des relations avec les PUM. Notre collaboration est devenue beaucoup plus facile avec leur équipe de production, ce qui permet de sortir des numéros dans des délais très courts, de manière à être prêts pour un congrès, par exemple. La revue n'avait pas ce lien auparavant. Adriana travaille normalement 3 jours par semaine, pour autant que les subventions desquelles nous dépendons arrivent !

*Vous dites que les financements sont insuffisants ?*

Les financements ont un peu baissé ; le CRSH, d'où provient notre 2<sup>ème</sup> source de financement, a reporté son concours d'un peu plus de 6 mois sans combler le manque à gagner de cette période, ce qui nous pose problème. Lors du dernier renouvellement de la subvention, le CRSH avait retardé son concours d'une année mais avait ajouté une année de subvention. Cette fois-ci, il ne l'a pas fait. Cet argent est pourtant tout à fait nécessaire ; il nous sert essentiellement à payer les personnes, la responsable technique, Adriana Pacheco, l'assistante à la rédaction, poste qui a été occupé plus récemment par Justine Le Blanc. Il s'agit d'un poste de secrétariat général, à raison d'une journée par semaine. Il y a beaucoup de communications à gérer à la revue : avec les évaluateurs, les auteurs, les responsables de numéro. Il y a aussi toutes sortes d'obligations administratives dont l'assistante à la rédaction s'occupe comme les contrats de cession de droits d'auteur que nous devons gérer pour être admis sur la plateforme Érudit. Malheureusement, depuis quelque temps, nous n'avons plus de moyens pour

engager une assistante à la rédaction. Bien que l'édition papier de la revue nous rapporte de l'argent, ce n'est pas suffisant pour payer la plateforme Érudit où les revenus des abonnements électroniques sont inférieurs aux frais engendrés. Or, faire partie de ce type de plateforme reste essentiel car elles suivent des normes et des techniques d'archivage que nous n'avons pas. Érudit a des serveurs beaucoup plus performants que les nôtres et permet un niveau de diffusion que *Criminologie* ne pourrait atteindre toute seule.

La revue est donc dépendante des subventions, mais le contexte économique est difficile. Il n'y a pas d'argent dans les universités ni dans les facultés. Le CICC nous aide en ne nous chargeant pas les frais d'administration de nos fonds. L'École de

criminologie nous donne un petit montant annuel. Toutes ces participations sont très importantes pour que la revue *Criminologie* continue d'exister.

*Pour finir, un scoop sur les prochains numéros?*

Les quatre prochains numéros porteront sur la violence politique et les conflits armés, le crime et les jeux de hasard, la criminalisation de l'immigration et la profession policière. Il y en aura pour tous !

*Propos recueillis par  
Amélie Maugère  
et Amissi Manirabona*

*Stagiaires postdoctoraux au CICC*

**Pour s'abonner à la revue  
*Criminologie***

PUM Service des abonnements  
3744, rue Jean-Brillant, local 6310  
Montréal (Québec)  
Canada H3T 1P1  
Tél. : (514) 343-6933  
Télé. : (514) 343-2232  
Courriel : pum@umontreal.ca

Dépositaire en Europe  
Librairie du Québec  
30, rue Gay-Lussac  
75005 Paris, France  
Tél. : (33) 1.43.54.49.02  
Télé. : (33) 1.43.54.39.15

**Criminologie sur le web:**  
<http://www.erudit.org/>

## Criminologie

[www.cicc.umontreal.ca/publications/revue\\_criminologie/index.htm](http://www.cicc.umontreal.ca/publications/revue_criminologie/index.htm)

**NUMÉRO PRÉCÉDENT** : (Vol. 44, n°1, printemps 2011), *Jean-Paul Brodeur, d'hier à aujourd'hui*, sous la direction de Dianne Casoni.

**NUMÉRO COURANT** : (Vol. 44, n°2, automne 2011), *Les droits des victimes dans un contexte international*, sous la direction de Jo-Anne Wemmers.

**PROCHAINEMENT** : (Vol. 45, n°1, printemps 2012), *Violence politique et conflits armés*, sous la direction de Maritza Felices-Luna.

## 50 ANS DE CRIMINOLOGIE ET DE VICTIMOLOGIE

---

L'année 2010 a marqué 50 ans d'existence pour l'École de criminologie de l'Université de Montréal et 50 ans d'existence pour la victimologie au Québec. Des festivités et des rencontres scientifiques ont été organisées pour marquer ces événements.

Retour sur cet anniversaire avec deux professeures de l'École de Criminologie, Marion Vacheret et Jo-Anne Wemmers qui ont activement participé à la mise en place des activités commémoratives.

### RETOUR SUR LES 50 ANS DE L'ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Dans le cadre de son 50<sup>ème</sup> anniversaire, l'École de criminologie de l'Université de Montréal a organisé, les 14 et 15 avril 2011, un colloque sur: « *L'avenir de la criminologie. Dialogues entre la recherche et la pratique* ».

Marion Vacheret, une des responsables scientifiques de ce colloque, a accepté de revenir sur l'organisation de cet événement.

*Pouvez-vous nous dire comment est venue l'idée d'organiser les activités commémoratives des 50 ans de l'École de criminologie?*

L'idée a été lancée lors de la première assemblée des professeur-e-s en août 2009 quand nous nous sommes rappelés que l'École de criminologie allait avoir ses 50 ans en 2010. Nous avons convenu que ce serait bien d'organiser quelque chose de spécial pour marquer l'événement. Pour y arriver, nous avons d'abord formé un comité d'organisation composé de plusieurs professeur-e-s. Au départ, nous avons prévu de faire un pique-nique, organiser un colloque, attribuer un doctorat *Honoris causa*. Parmi les professeur-e-s, il y en avait aussi qui avaient proposé de faire une exposition des photos de l'École de criminologie et de tout ce qui est en lien avec l'École. Nous sommes partis de ça et nous avons essayé de construire quelque chose. Ce n'était pas facile puisque ça comprenait toute l'École (plus de 20 professeur-e-s, les assistant-e-s de recherche et les ancien-ne-s de l'École). C'était un travail gigantesque dans la mesure où il fallait que nous retrouvions tout le monde y compris tous les gens qui n'étaient peut-être restés qu'un an ou deux ans à l'École.

*Concrètement, quelles sont les manifestations que vous avez réussi à organiser?*

Je dirais que nous avons réalisé deux grosses manifestations, à savoir une soirée organisée en mai 2010 avec tous les ancien-ne-s de l'École, les étudiant-e-s, les professeur-e-s, etc. et le colloque qui a eu lieu en avril 2011.

Pour les festivités de 2010, nous avons essayé de retrouver le maximum de personnes possible. Ce fut une sorte de retrouvailles entre les ancien-ne-s étudiant-e-s et leurs professeur-e-s, entre les ancien-ne-s étudiant-e-s eux-mêmes, etc. C'était un bon moment de réjouissance collective. Nous avons organisé une exposition de photos et ouvert un livre d'or à signer ce soir-là. Nous avons réussi à retrouver pas mal de vieux albums photos. Même si cela s'est réduit à une présentation de vieilles photos, l'événement était très sympathique. Il y avait entre 300 et 350 personnes, y compris des étudiant-e-s qui avaient été inscrit-e-s ici il y a 15 ans, 20 ans, 25 ans, 30 ans etc. Il y a eu aussi quelques discours qui ont été prononcés à cette occasion.

S'agissant du volet scientifique, il y eut plusieurs propositions au moment de la préparation de l'événement par le comité. Ce fut une discussion collective entre professeur-e-s. Finalement,

nous nous sommes accordés sur la nécessité de penser la criminologie et ses liens avec la société. En effet, l'École de criminologie a eu un impact très important sur la société québécoise. D'une part, beaucoup de professeur-e-s ont œuvré pour plusieurs commissions d'enquête. Ils ont été reconnus comme des experts à différents niveaux, que ce soit par rapport à la politique pénale, à la police, à la toxicomanie, etc. Par exemple, on peut penser à Jean-Paul Brodeur, à Pierre Landreville mais aussi à Marie-Andrée Bertrand. Donc, beaucoup de personnes qui ont eu un impact social énorme au cours de leur carrière à l'École. D'autre part, l'impact de l'École sur la société est venu du fait qu'il y a aujourd'hui plusieurs personnes qui travaillent dans le milieu de la justice qui ont été formées à l'École. Certains cadres supérieurs des services correctionnels et de la police viennent de l'École de criminologie. Par ailleurs, nous avons aussi voulu insister sur l'avenir de la criminologie. En discutant, nous avons choisi d'articuler la criminologie avec à la fois ce que l'on fait à l'École de criminologie et ses liens avec le milieu de pratique. Nous avons appelé ça « dialogue ». En résumé, l'idée était de marquer scientifiquement l'apport intellectuel et social de la criminologie à la société québécoise et canadienne.

Les professeur-e-s sont alors venus nous manifester leur volonté d'organiser une conférence ou un atelier sur des thèmes de leur choix.

Nous avons essayé de travailler à partir des propositions des professeur-e-s toujours avec cette idée d'aller chercher aussi des gens du milieu de pratique et d'anciens étudiant-e-s en criminologie qui sont des professeur-e-s dans d'autres universités. Au début, nous avons prévu 5 journées de conférence. Finalement celles-ci furent réduites à 2. Par ailleurs, la première journée était consacrée à l'hommage à Jean-Paul Brodeur, alors que ce n'était pas prévu initialement. Mais cet hommage n'était pas déconnecté des autres activités, compte tenu que Jean-Paul Brodeur a fait partie des personnalités très importantes pour l'École de criminologie. Il a beaucoup aidé au développement de la criminologie, à l'établissement du lien entre la criminologie et le milieu de pratique, donc tout ce qui a été fait autour de lui était en lien avec le reste des activités.

#### *Pensez-vous que vos objectifs ont été atteints ?*

Oui, nos objectifs ont été largement atteints. En effet, il y a eu beaucoup d'affluence, notamment lors de la première journée. Lors de la deuxième journée, on avait plus de 300 participants. Il y avait beaucoup de praticiens qui étaient, soit invités comme conférenciers, soit présents dans la salle pour écouter. Nous avons donc très bien répondu aux attentes. Par ailleurs, les gens étaient très contents car il y avait non seulement un côté intellectuel à cet événement, mais aussi un côté retrouvailles; beaucoup de gens qui sont venus avaient étudié à l'École. Pour eux, c'était l'occasion d'écouter à nouveau leurs enseignant-e-s, de se rendre compte du niveau actuel de

la recherche, de reprendre, de découvrir, de recréer des liens. Le fondateur de l'École, Denis Szabo, est aussi venu prononcer un petit discours. Il est actuellement très âgé. Ezzat Fattah, qui est le premier à avoir eu un doctorat de l'École de criminologie, était présent également.

Concrètement, le colloque comportait 4 ateliers qui se déroulaient concomitamment; donc les 300 personnes se divisaient entre ces ateliers. Dans certains cas, on pouvait avoir 60-70 personnes pour un seul atelier. Il y a eu des salles qui s'avéraient trop petites pour contenir tous les participants.



Marion Vacheret

Quant aux débats, il y avait beaucoup de jeunes qui étaient venus présenter leurs recherches. L'idée était de ne pas seulement rester attaché au passé; nous voulions également rebondir, donc nous servir du passé pour mieux nous tourner vers l'avenir.

À cet égard, nous avons non seulement des conférenciers qui avaient fait des recherches dans les années 70-80, mais aussi tous ceux qui représentaient le futur. La seule chose que nous n'avons pas pu faire et que je regrette, c'est la remise du doctorat *Honoris causa* parce que pour faire cette démarche-là, il faut d'abord qu'on s'entende sur qui, ce qui n'est pas facile du fait de la diversité des approches à l'École de criminologie. Ce fut le pre-

mier obstacle. Le 2<sup>ème</sup> était qu'une fois qu'on se serait entendu sur qui proposer, il aurait fallu un porteur de dossier qui rassemble toutes les publications et tous les événements scientifiques réalisés par ce chercheur-là afin de justifier notre choix auprès de l'Université. Or, personne n'a eu le temps de faire cette démarche dans les délais impartis.

#### *Au niveau financier, quelles aides avez-vous reçues ?*

Du point de vue financier, Jo-Anne Wemmers a obtenu un financement du ministère de la justice pour la partie du colloque relative à la victimologie. Cet argent a permis de financer un repas pour les participants au colloque. L'Université a mis gracieusement à notre disposition des salles de conférence. Et puis l'École avait un petit budget qui a financé le reste, notamment les pauses café. Ce n'est pas un événement qui a coûté cher. Nous n'avons pas de revenus puisque nous n'avons pas exigé de frais d'inscription. Mais l'avantage est que, quand il n'y a pas de frais d'inscription, il n'y a aucune logistique (pas d'inscriptions à gérer, pas de personnel à payer, etc.). Des étudiants nous ont aidés pour la logistique et l'accueil, mais c'était uniquement lors des deux journées du colloque. Pour la formalisation du programme, il y a eu un peu d'argent qui a été dépensé dans la conception et l'impression, mais ce n'était pas une somme importante étant donné que nous avons tous travaillé dessus. Enfin, la revue *Criminologie* a offert le cocktail le soir de la journée-hommage à Jean-Paul Brodeur, lors du lancement du numéro spécial dédié à son œuvre.

*Propos recueillis par Amélie Maugère  
et Amissi Manirabona  
Stagiaires postdoctoraux au CICC*

## 50 ANS DE CRIMINOLOGIE ET DE VICTIMOLOGIE (SUITE)

### RETOUR SUR 50 ANS DE VICTIMOLOGIE AU QUÉBEC

*Pouvez-vous évoquer les objectifs que vous vous étiez fixés pour ce colloque ?*

Il s'agissait surtout de réfléchir à ce qu'est aujourd'hui la victimologie. Il faut noter que l'histoire de la victimologie est riche à l'Université de Montréal. Ce qui est un peu unique à l'École de Criminologie de l'Université de Montréal, c'est que dès sa fondation par Denis Szabo, la victimologie a eu sa place. Les premiers victimologues sont issus de cette école : il s'agit d'Henri Ellenberger, psychiatre criminologue, et de son étudiant Ezzat Fattah. Aujourd'hui, beaucoup de gens pensent que la victimologie, c'est aider les victimes, cela représente effectivement une partie de ce domaine d'étude, mais c'est la plus récente. A l'origine, c'était surtout le côté criminologique qui dominait : il s'agissait d'expliquer l'acte criminel et cet aspect a été développé par Ellenberger. Quant à Ezzat Fattah, il apporte une approche différente, alternative de la victimologie qui choque d'ailleurs souvent les praticiens engagés dans la défense des victimes, mais qui est stimulante parce que justement provocante. Cela a donné lieu à un échange intense lors de ce colloque. Ezzat Fattah a fait son doctorat ici, dans les années 60 ; il a soutenu sa thèse en 1968 et l'a publiée en 1971 sous le titre provocateur « *La victime est-elle coupable ?* ». Dans les années 1980, l'École de Criminologie a aussi pu compter sur la contribution très active de Micheline Baril qui représente le courant le plus connu de la victimologie. Elle a eu un rôle décisif dans la mise en place de

ce que l'on a appelé en ce moment au Québec, « *L'aide aux victimes* ». Elle a été à l'origine de la création des CAVAC (Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels) et aussi de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes. Tous les organismes qui luttent pour les défenses des droits, les services pour les victimes, c'est elle qui les a initiés. La réforme de l'aide aux victimes engagée dans les années 80, nous la devons à ses efforts.



Jo-Anne Wemmers

L'enjeu est aussi d'envisager la victimologie dans un sens plus large, pas dans un sens strictement criminologique, pas strictement clinique non plus. En ce sens, les retombées du colloque sont positives. À un certain moment, l'approche très criminologique de la victimologie d'Ezzat Fattah a été très critiquée. Il est devenu moins populaire de parler du rôle de la victime dans sa victimisation. Il y a eu des tensions importantes ; des victimologues comme Micheline Baril, qui étaient là pour aider les victimes, ont perçu le travail d'Ezzat Fattah de façon très négative. Il est devenu politiquement incorrect – et presque

tabou – de parler du rôle de la victime dans sa victimisation. Ces dernières années, le regard se porte à nouveau, dans une optique de prévention, sur cet aspect-là grâce à la question de la victimisation multiple. Dans les années 80, on ne pouvait pas parler du rôle de la victime dans sa victimisation parce que cela aurait été perçu comme « blâmer les victimes ». Dans un contexte de prévention, s'interroger de la sorte devient au contraire un questionnement constructif. Je ne perçois pas la définition de la victimologie comme ayant d'abord été restrictive puis s'étant élargie, ce n'est pas une progression linéaire. Aujourd'hui, nous avons dans notre équipe, ici, à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, une approche à la fois clinique, représentée par Stéphane Guay, et sociologique que je porte. Nous sommes parvenus à une harmonie entre les deux approches.

*Diriez-vous que l'autre objectif de ce colloque était de faire dialoguer les praticiens avec les chercheurs ?*

Nous avons souhaité faire la publicité du colloque dans le journal car en général, peu de monde se déplace pour ce type de manifestation scientifique. Or, tout le monde peut être intéressé par les questions que nous soulevons. Finalement, ce sont 200 personnes qui se sont inscrites, pas uniquement pour la victimologie, mais aussi pour elle et, finalement, notre anxiété n'était plus générée par la peur qu'il n'y ait personne, mais par le fait que nous n'avions pas assez d'espace dans la salle réservée...

En après-midi, la multiplicité des panels a réduit l'auditoire, mais cette diversité, représentée dans les différents ateliers, est en même temps la conséquence de la définition large des victimes que nous avons retenue, incluant par exemple les victimes des crimes contre l'humanité. C'était aussi une bonne chose qu'on ait réussi à obtenir une subvention ministérielle en dépit de cette définition plus large. Ce n'est pas évident pour le ministère de la Justice de comprendre que les victimes des crimes contre l'humanité répondent à sa définition des victimes d'actes criminels. Ce colloque prenait place dans le cadre de la semaine nationale des victimes et, chaque année, le ministère de la Justice met à disposition une somme d'argent pour financer les activités de toutes sortes en faveur des victimes d'actes criminels ; on a donc obtenu cet argent-là pour organiser le colloque sur les 50 ans de victimologie au Québec. C'était quelque chose comme 10 000 dollars. Cela permit de financer les frais de voyage des chercheurs comme Ezzat Fattah, mais aussi d'embaucher une personne, en l'occurrence une doctorante, Tinneke Van Camp, pour organiser le colloque dans sa dimension matérielle, et offrir un lunch aux participants.

*Quelles sont les retombées de ce type de manifestation scientifique pour les professionnels chargés de venir en aide aux victimes?*

Je pense que le débat était percutant, entre Ezzat Fattah, Stéphane Guay et moi-même. Et le point positif, c'est qu'il y avait beaucoup de praticiens dans la salle à ce moment précis, et je pense que c'était bon, parce qu'Ezzat Fattah pousse et provoque. Il y avait plusieurs personnes qui travaillent



dans les Centres d'aide pour les victimes qui avaient des difficultés à recevoir le discours d'Ezzat Fattah. «*Mais c'est précisément ça l'idée ! Tu n'as pas besoin d'être d'accord avec lui, mais juste de réfléchir, de te questionner*». La pratique s'enrichit de cet affranchissement de la définition politiquement correcte des victimes. Généralement, les CAVACs ont une politique ferme d'aider uniquement les victimes et les proches des victimes. Or, il peut y avoir un drame familial où le père tue ses enfants. Si les parents du père et de la mère viennent tous au CAVAC pour chercher de l'aide, est-ce que les intervenants doivent aider les parents du contrevenant? C'est une question fondamentale. Pour les intervenants, ce n'est pas évident. Effectivement, dans ce cas ce sont des proches du contrevenant, mais ce sont aussi les grands-parents des victimes. Cela demande d'avoir une approche moins restrictive de ce que sont les victimes.

Pour conclure, soulignons que beaucoup de contributions orales donneront lieu à une publication dans le Journal international de victimologie, ce qui sera encore une autre manière

d'attirer l'attention sur la longue tradition en victimologie à l'Université de Montréal et sur la diversité des approches à l'École de Criminologie.

*Propos recueillis par  
Amélie Maugère  
et Amissi Manirabona  
Stagiaires postdoctoraux au CICC*

## PUBLICATIONS DES CHERCHEURS

Pour vous, un aperçu des livres publiés par nos chercheurs réguliers pour l'année 2011.

### *La socialisation professionnelle des policiers* (Marc Alain et G. Pruvost)

L'ensemble de ce numéro de *Déviance et Société* (Vol. 35, 2011/3) interroge la question des valeurs préférentielles des policiers (police communautaire vs police répressive) et le moment de la bascule : quand cette alternative, matricielle dans la conception du métier, est-elle incorporée et quelles sont les conditions professionnelles et extra-professionnelles qui vont faire pencher les policiers d'un côté de la balance ou de l'autre ? Étudier la socialisation professionnelle, c'est par conséquent tenir à la fois le socle dur des croyances partagées et le socle plus mouvant des changements de position.



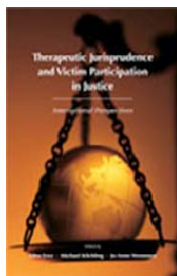
### *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : Concepts, figures et pratiques* (M. Goyette, A. Pontbriand et Céline Bellot)

La précarisation et la flexibilisation du monde du travail, tout comme l'individualisation et la démocratisation de la vie familiale, a transformé le passage à la vie adulte vécu des jeunes, qui doivent plus que jamais faire preuve d'autonomie et de motivation. L'action publique même, par ses nouvelles exigences de responsabilisation, d'implication, de mise en projet, de participation et de reconquête de soi, colore les interventions auprès des jeunes en difficulté au point que l'aide est devenue conditionnelle. Les jeunes doivent être performants, tout comme les actions publiques à leur endroit.



### *Therapeutic Jurisprudence and Victim Participation in Justice. International Perspectives* (E. Erez, M. Kilchling & Jo-Anne Wemmers)

The book employs Therapeutic jurisprudence (TJ) principles to examine how various countries approach victim participation in criminal justice proceedings. The contributions in the book are revised papers that were presented in an international conference, supported by a grant from the Transcoop Programme of the Alexander Von Humboldt Foundation, in Onati, Spain, to study the potential impact of TJ approaches for victims. The Onati conference broke important ground by addressing victim welfare and well-being during, and as a result of, participation in proceedings. It brought scholars from several countries together to share their ideas, with interdisciplinary and international input. The collection that resulted from the conference allows for the sharing of these ideas with a wider audience, in the fields of law, legal studies, sociology, psychology and criminology/victimology.



### *Sphères de surveillance* (Stéphane Leman-Langlois)

Dans un monde où les gestes anodins comme les détails les plus intimes laissent des traces dans les banques de données, sur Internet ou dans l'oeil des caméras, faut-il redouter ou réclamer plus de surveillance ? Les nouvelles technologies sont-elles les solutions aux problèmes de la modernité tardive, ou de nouvelles formes de contrôle des populations ? La réalité est bien sûr plus complexe que ces oppositions binaires le laissent entendre. De l'univers du magasinage à celui des policiers qui traquent les criminels de carrière, en passant par la surveillance des usagers des transports en commun et des internautes, voilà autant de « sphères » où surveillants et surveillés, dispositifs et processus interagissent pour produire une gamme pratiquement infinie d'agencements.



### ***Les polices au Québec (2e édition)***

(Benoit Dupont et Émile Pérez)

Fortement influencées par les innovations canadiennes, états-uniennes ou anglaises, mais constamment soucieuses de les acclimater à leur environnement politique et social spécifique, les polices québécoises représentent une plateforme privilégiée d'échanges entre les mondes anglophone et francophone sur les questions de sécurité publique : elles ont su se remettre en question face à une population de plus en plus diversifiée, dont la tolérance pour le modèle répressif traditionnel s'érode à mesure que celui-ci perdait de son efficacité.

Le pragmatisme québécois a développé une réponse simultanément ferme et concertée face à la menace du crime organisé. La diminution constante de la criminalité depuis vingt ans a sans aucun doute insufflé une dose de sérénité propice à l'exploration de nouvelles pistes d'intervention policière ouvertes sur la société et la recherche.



### ***Pratiques innovantes auprès des jeunes en difficulté***

(D. Lafortune, M-M. Cousineau et C. Tremblay)

L'étendue des expérimentations locales dans le domaine de l'intervention psychosociale auprès des jeunes et de leur famille est largement méconnue. Pourtant, si l'on innove, c'est pour répondre à la nécessité souvent criante de s'adapter à l'environnement de travail et à la clientèle. Or, lorsque les pratiques originales restent dans l'ombre, les intervenants courent le risque de passer à côté de trouvailles utiles et de reproduire les erreurs du passé.

Ce livre décrit une trentaine d'initiatives en cours dans le réseau des centres jeunesse du Québec.

Les auteurs sont des praticiens et des universitaires dont la collaboration a permis de trouver des solutions prometteuses pour offrir aux jeunes en difficulté un soutien individuel et familial adéquat.



### ***La justice pénale et les femmes***

(H. Katz, C. Bolduc, R. Gagnon, F. Lapointe et Jo-Ann Wemmers)

Qui sont ces femmes qui ont maille à partir avec la justice? Comment sont-elles traitées par le système pénal? Pourquoi les catégories les plus vulnérables sont-elles plus souvent criminalisées?

Comment cette minorité parmi la population carcérale peut-elle faire valoir ses besoins différents de ceux de la majorité masculine? Forte d'une vaste expérience auprès des femmes judiciairisées auxquelles elle s'intéresse depuis plus de trente ans, la Société Elizabeth Fry veut mieux faire connaître leur réalité et s'emploie ici à déconstruire certains mythes persistants à leur égard.



### ***Adolescents délinquants et leurs parents. Bandes et violences en groupe***

(B. Gaillard, Sylvie Hamel et R-A. Brisebois)

Cet ouvrage propose une lecture clinique soutenue par les approches psychanalytique, phénoménologique, anthropologique et psychocriminologique de l'adolescent désigné comme délinquant. Il s'appuie sur des recherches cliniques menées en France et au Québec. Il questionne les phénomènes des bandes, des fugues, des fêtes entre adolescents, des viols en réunion, des pratiques éducatives en milieu fermé, du lien à la famille.



## PUBLICATION DES CHERCHEURS (suite)

### *Le passage à l'acte dans la famille : perspectives psychologique et social* (S. Léveillée et Julie Lefebvre )

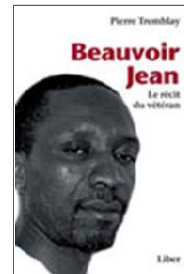
Les homicides familiaux inquiètent, pour ne pas dire choquent, la population. Comment comprendre que des personnes détruisent leurs êtres chers, alors que la famille est normalement le premier lieu de sécurité pour tout individu ? Pour les intervenants des milieux de la justice et de la santé mentale, il s'agit d'un défi de taille.

Des cliniciens et chercheurs du Québec et de la France nous livrent leurs réflexions théoriques et leurs résultats de recherche portant sur les homicides commis au sein de la famille. Chaque section de l'ouvrage démystifie un type d'homicide : l'homicide conjugal commis par un homme, l'homicide conjugal commis par une femme et le parricide. Les auteurs fournissent des éléments de réponses sur le profil psychologique de l'agresseur, identifient les indices précurseurs ainsi que les variables situationnelles, criminologiques et psychologiques, et abordent le traitement spécialisé qu'impliquent les enjeux traumatiques vécus par le tueur ou les survivants.



### *Le récit du vétéran* (Pierre Tremblay et B. Jean)

Beauvoir Jean est un nom connu des gangs de rue de Montréal. Il en est aujourd'hui un vétéran. Dans le langage du milieu, on appelle ainsi celui qui, après un parcours ponctué de délits, de luttes fratricides et de prison, peut choisir de se retirer de l'action sans pour autant rejeter son passé, en condamner les héritiers ou s'éloigner d'eux. Haïtien d'origine, Beauvoir Jean a été chef des Master B (1984-1987) puis de la Compagnie B (1988-1991). Travailleur de rue à Montréal-Nord depuis 2007, il raconte ici les bandes haïtiennes, leur condition, leurs entreprises et leurs amours, les clans et leurs conflits, leurs amitiés et leurs démêlés avec la justice. Au retour d'un voyage à Port-au-Prince, Pierre Tremblay a accompagné Beauvoir Jean dans son quartier, partageant ses souvenirs, l'écoutant décrire son monde, rencontrant sa famille, ses rivaux, ses compagnons de rue. Le récit qui en résulte est un témoignage saisissant de vérité brute en même temps qu'une riche enquête sociologique.



### *L'art de la sécurité. Ce que l'histoire de la criminologie nous enseigne* (Maurice Cusson)

Ce livre est une édition européenne de : *L'art de la sécurité. les enseignements de l'histoire et de la criminologie*, publié en 2010 aux éditions Hurtubise Inc., Montréal, Canada).

Ce livre traite des racines et des enseignements de l'histoire de la criminologie et propose un panorama des diverses stratégies de protection développées au fil des siècles pour assurer la sécurité des biens et des personnes.



## ÉTUDIANTS À L'HONNEUR

La recherche nécessite à la fois une ouverture à des échanges entre pairs, mais aussi une phase de recentrage sur soi lorsque vient le moment de noircir la page blanche, c'est pourquoi le CICC octroie chaque année des bourses de rédaction et de colloque afin de soutenir des jeunes chercheurs (candidats au doctorat ou à la maîtrise).

Nous avons voulu donner la parole aux récipiendaires afin qu'ils nous expliquent les bénéfices personnels qu'ils avaient pu en retirer.

**David Décary-Hetu** a obtenu une bourse de colloque pour sa proposition de conférence « *Hacking the Hackers: Taking Advantage of Centralized Functions in Dark Networks to Monitor Organized Deviance* » et a ainsi participé à deux des plus importantes conférences en criminologie, soit celle de la Société européenne de criminologie ainsi que celle de la Société internationale de criminologie. « *Ces expériences ont été bénéfiques à deux niveaux. J'ai été en mesure tout d'abord de rencontrer et discuter avec les plus grands spécialistes de mon domaine. Les conférences sont aussi d'excellentes occasions de situer ses travaux par rapport aux autres dans notre domaine* », nous confie-t-il.

Même analyse chez **Rémi Boivin** qui a reçu une bourse pour présenter sa conférence « *The flip side of legitimate markets: an empirical analysis of transnational drug trafficking* » au colloque de l'European Society of Criminology (ESC) qui a eu lieu à Vilnius (Lituanie). Ce colloque regroupe un nombre élevé de participants ; le choix de l'ESC d'insérer les interventions dans un petit nombre de sessions a permis d'assurer une réelle publicité aux résultats de sa recherche. « *Cette année, lors de ma conférence, la salle était pleine, il y avait même des personnes debout dans le corridor ! Il faut dire que je suis tombé sur un bon panel portant*

*sur la criminalité transnationale et dans lequel j'étais le seul non-professeur* ».

**Tinneke Van Kamp**, qui avait quant à elle obtenu une bourse pour sa proposition de conférence « *Restorative justice as procedural fairness? Reflections from the victim's point of view* », mentionne les retombées directes pour sa recherche de sa participation en 2010 au colloque de l'European Society of Criminology à Liège. « *Étant en phase de rédaction, ça m'a donné l'opportunité importante de rencontrer des chercheurs en Europe qui travaillaient sur le même sujet que moi (c'est-à-dire la justice procédurale en lien avec les expériences des victimes avec la justice réparatrice) ; nous avons pu organiser un panel ensemble. Par conséquent, il y a eu un échange d'informations empiriques et théoriques significatif, ce qui m'a aidé à formuler mes conclusions de recherche* ».

Les récipiendaires de bourses de rédaction sont unanimes pour dire que celles-ci sont nécessaires pour achever des travaux et en présenter les résultats sous une forme acceptable. Lorsque nous lui demandons à quoi lui a servi la bourse de rédaction, **Chloé Provost**, qui vient de déposer son mémoire de maîtrise « *Hells Angels : Positionnement stratégique et réussite criminelle* » et d'obtenir une bourse de la FQRSC de 20000 \$ / par an pour poursuivre ses études au niveau doctorat, souligne le caractère tout à fait indispensable de ce type de bourse pour une étudiante qui s'est toujours autofinancée en travaillant dans les milieux de pratique. « *Au niveau Bac., je travaillais déjà, aujourd'hui, je suis employée 3 jours par semaine au laboratoire d'étude sur les addictions à l'hôpital Douglas, ce qui est passionnant mais aussi très chronophage* ». Cette bourse était d'autant plus importante qu'elle avait pris sur ses deniers personnels pour financer sa participation à un colloque se tenant à San Francisco. Grâce à la bourse de rédaction, elle a pu réduire ses heures au laboratoire d'étude de la mi-mai à la fin août, sans pour autant se mettre dans le rouge financièrement.

*Propos recueillis par  
Amélie Maugère  
et Amissi Manirabona  
Stagiaires postdoctoraux au CICC*



## ÉTUDIANTS À L'HONNEUR (suite)

Cinq étudiants, encadrés par des chercheurs du Centre et ayant fait leur soutenance cette année, ont accepté d'exposer leurs thèses de doctorat en quelques lignes.

### Adriana Pacheco Espino Barros

Titre de la thèse : *Étude sur le châtiement corporel des enfants chez les protestants conservateurs francophones du Québec. Conflit entre loi séculière et loi divine ?*

Cette recherche porte sur la manière dont les protestants conservateurs francophones du Québec évaluent la compatibilité entre leurs croyances religieuses et les lois qui limitent le recours au châtiement corporel. Plus précisément, elle s'intéresse à la façon dont ils résolvent les conflits entre leurs croyances puisées dans la Bible et ces lois. En ce sens, la Bible prescrit d'utiliser le châtiement corporel comme moyen pour chasser une inclination au mal innée chez les enfants et d'effectuer ce châtiement à l'aide d'une verge. De ce fait, de nombreux protestants conservateurs emploient des objets pour administrer ce châtiement. Or, ces pratiques entrent en contradiction avec les lois qui encadrent les pratiques punitives parentales au Québec.



La méthodologie utilisée est une méthodologie qualitative mixte. L'analyse des données a permis de dégager trois attitudes face à l'incompatibilité

entre préceptes religieux et lois : une attitude d'accommodement de ces préceptes à la loi, une désobéissance passive de la loi, et une attitude contestataire. La recherche constitue aussi une étude approfondie du discours des protestants conservateurs sur le châtiement corporel.

### Mylène Magrinelli Orsi

Titre de la thèse: *Consommation de substances psychoactives, motivation et ouverture envers l'intervention des adolescents placés en centre de réadaptation*

La consommation des jeunes placés dans les centres jeunesse du Québec est bien documentée, mais leurs motivations à consommer, à changer ou à parler de leur consommation avec un intervenant demeurent inconnues. La présente recherche donne la parole aux jeunes afin de mieux comprendre leur usage de substances psychoactives, leur désir éventuel de réduire ou d'arrêter leur consommation, leur ouverture à réfléchir ou à discuter de leur consommation et leur ouverture envers les interventions disponibles. Basés sur une collecte de données qualitatives composée de 27 entrevues avec les jeunes hébergés au Centre jeunesse de Montréal et de huit mois d'observations participantes dans les unités de vie, les résultats indiquent que la majorité des adolescents interviewés disent consommer diverses substances psychoactives pour lesquelles ils identifient différentes sources de motivation, autant à

consommer qu'à changer leur consommation. Ainsi, l'approche choisie pour intervenir auprès des jeunes en difficulté devrait prendre en considération les nuances et la dynamique des motivations afin de mieux adapter les services offerts et de mieux comprendre les raisons associées au succès et à l'échec de certaines interventions et intervenants vis-à-vis de certains adolescents. En outre, afin de favoriser une perception positive du « placement » et pour que les jeunes le voient comme une « opportunité de changement », il apparaît important d'examiner la fréquence et l'intensité des interventions contraignantes appliquées dans les centres de réadaptation.



Enfin, il importe de mentionner que les conclusions de cette étude exploratoire ne permettent pas d'établir des relations causales entre l'approche choisie par l'intervenant, la motivation à changer et l'ouverture des jeunes. Cependant, les données obtenues permettent d'analyser en profondeur les représentations que les jeunes ont des relations entre ces trois éléments.

## Tinneke Van Camp

Titre de la thèse :

« *Is there more to restorative justice than mere compliance with procedural justice ? A qualitative reflection from the victims' point of view* »

Une multitude de recherches évaluatives ont démontré que les victimes de crime, qu'elles soient victimes d'un crime contre les biens ou contre la personne, apprécient l'approche réparatrice. Cependant, nous sommes toujours à la recherche des facteurs théoriques qui expliqueraient la satisfaction des victimes en ce qui concerne leur expérience avec les interventions réparatrices.



Notre thèse concerne l'exploration des facteurs contribuant à la satisfaction des victimes de crime avec l'approche réparatrice ainsi que ses liens avec la théorie de justice procédurale. Selon la théorie de justice procédurale, la perception de justice n'est pas uniquement associée à l'appréciation du résultat d'une intervention, mais également à l'appréciation de la procédure, et que la procédure et le résultat peuvent être évalués de façon indépendante. Les procédures qui privilégient la confiance, la neutralité et le respect, ainsi que la participation et la voix des parties sont plus appréciées. Nous avons mené des entrevues semi-directives avec des victimes de crimes violents qui ont participé à une médiation auteur-

victime, à une concertation réparatrice en groupe ou aux rencontres détenus-victimes au Canada (N=13) et en Belgique (N=21). Nos données indiquent que l'approche réparatrice semble être en analogie avec la théorie de justice procédurale. D'ailleurs, l'approche réparatrice dépasse les prémisses de la justice procédurale en étant flexible, en offrant de l'aide, en se concentrant sur le dialogue et en permettant d'aborder des raisons altruistes. Finalement, le moment de l'application, soit avant ou après adjudication, ne semble pas affecter l'appréciation des interventions réparatrices. Néanmoins, le rôle attribué à l'intervention réparatrice ainsi que l'effet sur l'évaluation du système judiciaire diffèrent selon le moment d'application. Les victimes suggèrent d'établir l'approche réparatrice en tant que complément aux procédures judiciaires, plutôt qu'en tant que mesure alternative. La préférence pour l'approche réparatrice comme complément aux procédures judiciaires implique la nécessité d'investir également dans la capacité du système judiciaire de répondre aux besoins des victimes, tant sur le plan de la procédure que sur le plan du traitement par les autorités judiciaires.

## Frédéric Ouellet

Titre de la thèse : *La dynamique de la déviance : comparaison entre les trajectoires de vie de délinquants et de joueurs excessifs.*

Les études sur les carrières criminelles s'intéressent généralement au début, à la fin et à la durée des trajectoires criminelles. Or, la prévention de la criminalité et la gestion du risque nécessitent également une compréhension des éléments qui structurent

et régulent les activités déviantes. Ma thèse de doctorat explore les trajectoires de deux types de déviance, le jeu excessif et le crime. Elle porte un intérêt particulier à l'intensité des conduites déviantes ainsi qu'aux épisodes d'intermittence de la déviance. Peu d'études se sont attardées aux épisodes de conformité et de récidive qui marquent les trajectoires déviantes. Les travaux de cette thèse examinent les facteurs antécédents et intervenants qui sont susceptibles d'occasionner des changements au niveau de ces dimensions des trajectoires déviantes. Les résultats montrent globalement qu'une meilleure compréhension de la dynamique de la déviance requiert les deux perspectives du paradigme de la carrière criminelle : la perspective développementale et celle du « life course ».



Les résultats mettent également en évidence la pertinence de considérer les aspects spécifiques qui accompagnent un mode de vie déviant particulier, par exemple de tenir compte des périodes de remboursement d'un prêt usuraire chez les joueurs. Pour les délinquants impliqués dans une criminalité lucrative, la performance et la décision de cesser ou non ces activités sont influencées par la consommation d'alcool, le réseau de co-délinquants, les opportunités criminelles disponibles, mais aussi les arrestations et les épisodes de surveillance.

*Suite page 20*

## ÉTUDIANTS À L'HONNEUR (fin)

---

Dit autrement, la trajectoire de ces carrières est déterminée par les caractéristiques individuelles – celles-ci peuvent par exemple influencer la perception d'une situation – et les circonstances de vie. En guise de conclusion, il est recommandé de se tourner vers les facteurs qui agissent durant l'enfance afin de mieux comprendre l'évolution et l'étiologie des trajectoires adultes.

### Sévrine Petit

Titre de la thèse : *Être motard : Hells Angels malgré tout ?*

Les Hells Angels (HA) sont un groupe de motards qui surprennent par leur longévité. Implantés dans la province en 1977, ils sont toujours présents et actifs. Pourtant, ils ont évolué dans un contexte où les risques endogènes et exogènes furent croissants : conflits internes chez les motards, hostilités et rivalités inter groupes, opérations policières, incarcérations

massives et changements législatifs sont autant d'obstacles qui se sont dressés devant eux.



Que signifie être un motard et comment sont-ils demeurés résilients ? Bien que différentes forces matérielles et organisationnelles aident les HA à surmonter les difficultés, nous avançons que l'élément clé de cette continuité réside dans leur réputation. En ce sens, nous adhérons à la thèse de Gambetta (2009) qui affirme que la persistance de la croyance en l'immortalité de la *mafia* provoque un phénomène de *self-fulfilling prophecy* qui rend l'organisation effectivement résiliente. Cet argument est ici appli-

qué aux Hells du Québec. Des entrevues auprès de motards incarcérés et non incarcérés, de délinquants non motards et de membres du personnel du Service correctionnel du Canada, ont permis de constater que l'étiquette de « Hells Angels » influence la vie des individus qui la portent. Les résultats supportent l'hypothèse que la réputation d'être une organisation dangereuse offre au groupe une valeur économique et symbolique. Néanmoins, la réputation des Hells Angels engendre des aspects négatifs pour les individus qui endossent ce nom. Il devient intéressant de comprendre l'impact d'une telle étiquette à travers différentes phases d'une carrière collective.

*Propos recueillis par  
Amélie Maugère  
et Amissi Manirabona  
Stagiaires postdoctoraux au CICC*

## LA VIE SCIENTIFIQUE AU CICC - UQTR

### COLLOQUE

Les 8 et 15 avril 2011, plusieurs étudiants associés au CICC-UQTR ont présenté leurs projets de stage ou de recherche dans le cadre du *Colloque en psychoéducation : nos savoirs en action*. Cet événement qui se déroulait à l'UQTR et à son campus de Québec a été rendu possible grâce à la collaboration du département de psychoéducation et son programme de deuxième cycle, en association avec le CICC-UQTR et le Groupe de recherche et d'intervention sur l'adaptation psychosociale et scolaire (GRIAPS). **Sylvie Hamel**, directrice du CICC-UQTR en était la principale organisatrice. Le colloque a rejoint près de 300 participants des milieux de l'intervention, de la recherche et du milieu universitaire. Voici la liste des projets présentés par les étudiants associés au CICC-UQTR :

- **Marianne Ste-Marie-Gaudry** – « *Trajectoires prises par des adolescents présentant une problématique de consommation et les stratégies de coping à l'âge adulte* ». (encadrée par Natacha Brunelle et Danielle Leclerc, collaboratrices du CICC-UQTRC).
- **Rachel Lebourdais** – « *Implantation du programme VIRAJ, un programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses chez les adolescents, auprès de classes d'adaptation scolaire dans une école secondaire* ». (encadrée par **Chantal Plourde**)

- De plus, **Catherine Arseneault** (encadrée par **Chantal Plourde** et **Marc Alain**), était assistée de M. Jean-Yves Bégin et Jonathan Bluteau pour la conférence de clôture de cet événement : « *Diffusion internationale de la psychoéducation Québec-Italie : notre savoir québécois en action* ».

### CONFÉRENCE PUBLIQUE

*Les aléas de la maternité de femmes toxicomanes judiciairisées*

(Amélie Couvrette, candidate au doctorat, École de criminologie, UdeM)

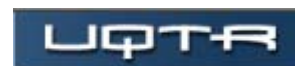
Date : 3 juin 2011 (Trois-Rivières)

### ÉTUDIANTS À L'HONNEUR

Félicitations à **Marie-Eve Tanguay** (encadrée par Marc Alain) et **Kévin Bureau** (encadré par Chantal Plourde), récipiendaires des bourses de rédaction du CICC-UQTR (montant 1000\$ chacun). Cette bourse leur permettra de finaliser la rédaction de leur mémoire de maîtrise.

Un grand bravo également à **Catherine Arseneault** qui a obtenu une bourse de communication de 500 \$, lui permettant de participer à deux séminaires à l'Université de Bologne en Italie.

Département psychoéducation



---

## L'ANIMATION SCIENTIFIQUE AU CICC

---

### COLLOQUE DE LA SÉCURITÉ 2011

Organisé conjointement par ASIS Montréal, l'École de criminologie de l'UdeM et le CICC, le Colloque de la sécurité 2011 s'est tenu à l'Université de Montréal, le 29 novembre 2011.

Dans le cadre de cette activité, des étudiants du Baccalauréat en sécurité et études policières ont présenté des affiches sur leurs recherches.

### LANCEMENT DE LA SAISON SCIENTIFIQUE 2011-2012

Le lancement de la saison scientifique 2011-2012 du CICC a été organisé le jeudi 10 novembre 2011, à l'université de Montréal sur le thème: « *Recherche correctionnelle. Accent sur les prisons* ».

À cette occasion, des conférences ont été présentées devant une assemblée de partenaires du CICC, de professeurs et d'étudiants ; un cocktail a suivi. Les conférenciers étaient par Daryl Kroner (Southern Illinois University Carbondale), Caleb D. Lloyd (Carleton University) et Denis Lafortune (Université de Montréal).

### 3<sup>ÈME</sup> ATELIER SUR LES RÉSEAUX ILLICITES

Organisé conjointement par l'Équipe de Recherche sur la Délinquance en Réseau (Université de Montréal) et le Centre pour la prévention du crime organisé (Université de Wollongong, Australie), le 3<sup>ème</sup> atelier sur les réseaux illicites s'est tenu à l'Université de Montréal, les 3 et 4 octobre 2011.

Des communications ont été présentées par d'illustres chercheurs tels Jean-Marie McGloin (University of Maryland), Andrew Papachristos (Université de Massachussets at Amherst / Harvard University), David Wall (Durham University). Benoît Dupont (Université de Montréal), Rémi Boivin et David Décary-Héту (étudiants de doctorat à l'École de la criminologie, Université de Montréal) ont également présenté une conférence.

À l'issue de cet atelier, il est prévu la publication d'un livre.

### ATELIER SUR LE TRAITÉ DE VIOLENCES CRIMINELLES

Jeudi 26 et vendredi 27 mai 2011, un atelier réunissant les rédacteurs d'un « *Traité des violences criminelles* » s'est tenu à l'Université de Montréal.

Organisé par le Centre international de criminologie comparée, cet atelier a bénéficié d'une subvention du CRSH.

Il a réuni un peu plus de 30 participants, la plupart venant du Québec, d'autres de Suisse et de Belgique. 20 chapitres ont été présentés et discutés. Le *Traité de violences criminelles* paraîtra à l'automne 2012.

### CONFÉRENCES-MIDI DU CICC

Au fil des sessions d'hiver et d'automne, 21 conférences au total, ont été présentées par les chercheurs réguliers du Centre, les postdoctorants, les partenaires (SPVM) et des chercheurs invités venant la France, de la Belgique, de la Suisse, de l'Espagne et des Pays-Bas.

Pour plus de détails, vous pouvez visiter notre site internet au :

[http://www.cicc.umontreal.ca/activites\\_publicques/conferences/conferences.html](http://www.cicc.umontreal.ca/activites_publicques/conferences/conferences.html)

---

## TOURNOI DE PÉTANQUE 2011 CICC/CRDP

Le 14 juillet s'est tenue, pour une troisième année consécutive, une chaude partie de pétanque opposant membres du CICC (professeurs, chercheurs invités, stagiaires postdoctoraux, étudiants et membres du personnel) et le CRDP (Centre de recherche en droit public); il est en effet de notoriété publique que les activités ludiques permettent un échange d'idées fructueuses pour la recherche!



Une fois encore, bonne humeur, rires et discussions animées furent au rendez-vous. Alors que le CICC s'était l'an dernier incliné par 3 contre 2, il a cette année repris le dessus sur son adversaire par 5 contre 1!

Un gros merci à nos participants, ainsi qu'à toutes les personnes venues encourager les 12 équipes!

Et rendez-vous l'été prochain pour une autre chaude lutte !



## LES CHERCHEURS INVITÉS DU CICC

Nous avons profité de ce numéro pour vous présenter ainsi qu'à nos partenaires, les chercheurs qui nous ont rendu visite, cette année.

[Theophilos Rifiotis](#)  
[Professeur au Département d'Anthropologie et Directeur du LEVIS](#)  
[U. Fédérale de Santa Catarina](#)

Mon projet de recherche pour mon année sabbatique de 2011 porte sur la « *Théorie du conflit et de la violence* », tout particulièrement dans les contextes de violence intrafamiliale et de genre. En ce qui concerne la théorie du conflit et de la violence, le travail s'est concentré sur la lecture critique de ma production des dix dernières années à la lumière d'une actualisation bibliographique. Le projet a débuté en janvier 2011 à l'Université de Montréal entre le CRIVIFF et CICC, et à partir du mois de septembre il s'est poursuivi à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris. L'objectif plus général est de faire une mise au point globale des problèmes théoriques et d'avancer de nouvelles formulations. La formulation la plus significative jusqu'à présent est celle de la théorie du sujet, l'agentivité dans les études de la violence intrafamiliale et de genre.

À titre de professeur invité à l'École de Service Social, j'ai enseigné dans le cadre du cours de maîtrise intitulé: "*Approche critique de violence intrafamiliale et conjugale et des modèles d'intervention sociale*".

Je travaille maintenant à la production d'un article, avec Sonia Gauthier et Lyse Montminy du CRIVIFF, sur la « *Politique d'Intervention en matière de violence conjugale* » (1995) du Québec et les mesures socio-judiciaires. Ce travail est le résultat

de plusieurs années de coopération entre le LEVIS Laboratorio de Estudos das Violencias (LEVIS) de l'Université Fédérale de Santa Catarina et le CRIVIFF de l'Université de Montréal.

Dans le cadre de mon séjour à l'Université de Montréal, j'ai eu aussi l'occasion de présenter les résultats de mes recherches lors de deux colloques internationaux sur les violences envers les femmes (ACFAS et CRIVIFF).

En ce qui a trait à l'étude de l'intervention sociale dans le champ de la justice, j'ai également rencontré Mylène Jaccoud, Arlène Gaudreault et Serge Charbonneau du CICC avec lesquels j'ai discuté mon approche de la violence et des expériences de la justice citoyenne ou réparatrice.

[Cédric Moreau de Bellaing](#)  
[Maître de conférences en science politique et en sociologie du droit](#)  
[École Normale Supérieure, Paris](#)

Ce mois de recherche a été l'occasion d'une recherche bibliographique intensive sur les thématiques des contrôles internes et externes de l'activité policière, de l'usage de la force par la police et la "police discrétion". Une soixante d'ouvrages, pour la majeure partie en langue anglaise et difficilement trouvables en France, ont été lus, totalement ou partiellement, et pris en note. Ce travail bibliographique est un préalable à la publication d'un ouvrage, basé sur ma thèse de doctorat, portant sur les dispositifs de contrôle interne de la police natio-

nale en France. Cela a aussi été l'occasion de tisser des liens avec le CICC, dans la mesure où l'un de mes projets de recherche pour les années à venir consiste en la comparaison de l'usage des armes dites non-létales, ou encore à létalité réduite (pistolets à impulsion électrique, flashballs) dans les cas des polices québécoises et françaises.

[Alain Waser](#)  
[Assistant de recherche et enseignement à l'École des sciences criminelles, Institut de Police Scientifique, Université de Lausanne, Suisse.](#)

Menant une recherche de doctorat visant à proposer une méthodologie d'analyse et de suivi des incendies accidentels s'inspirant notamment des théories des habitudes de vie, mon souhait de me rendre au CICC a été motivé par deux objectifs principaux : confronter le cadre théorique et les premiers résultats de ma recherche à l'avis de chercheurs provenant d'un horizon différent, ainsi que d'ouvrir le champ de ma recherche à une société avec des habitudes de vie semblables et différentes de celles observées en Suisse.

La présentation du cadre théorique et des premiers résultats de ma recherche aux chercheurs du CICC, et les différents échanges qui s'en sont suivis, m'ont permis d'affiner le cadre théorique et la méthodologie de ma recherche. Ma présence au CICC m'a permis d'entrer en contact avec les diverses organisations québécoises en lien avec les incendies.

J'ai eu l'occasion de mener une brève étude du fonctionnement interne de ces organisations et de leur interfonctionnement. Ces observations seront synthétisées et comparées au « modèle » suisse dans un texte scientifique qui sera soumis à publication. Ce séjour a également été l'occasion de mettre sur pied, en collaboration avec les professeurs Massimiliano Mulone et Olivier Delémont, un premier séminaire interdisciplinaire de criminologie et science forensique. Ce séminaire, qui a regroupé une dizaine de participants, a eu pour but de discuter de la place de la science forensique dans le processus judiciaire, ainsi que d'aborder la question des liens entre criminologie et science forensique.

#### Souad Boutaba

Candidate au doctorat, Institut Hannah Arendt, Université Paris-Est, France

Mon invitation au CICC a coïncidé avec le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'École de criminologie de l'Université de Montréal ce qui représente une vraie chance. Le Colloque du 14 et 15 avril 2011, ainsi que les activités programmées durant ce mois, m'ont beaucoup aidée à orienter mes recherches sur le traitement pénal et à cibler rapidement les points à développer. Mon travail, ayant une visée comparative, s'est trouvé enrichi par les recherches pluridisciplinaires de tous les intervenants sur les enjeux des diverses interventions en matière criminelle, ou encore la réflexion autour de la mise en œuvre de politiques publiques en matière de criminalité. Basé sur le dialogue entre praticiens et chercheurs, ce colloque a ouvert une réflexion fertile sur les impacts récipro-

ques de la recherche sur les pratiques. En effet, cela m'a aidé à mettre en lumière les différents modèles de la gestion en matière de réinsertion sociale des délinquants grâce aux nombreuses critiques qui m'ont permis de comprendre que la rationalité a des limites car ce qui constitue un outil parfait théoriquement peut s'avérer autrement dans la pratique. Toute cette effervescence m'a rendue plus curieuse et amené à toquer à la porte d'un centre de transition afin de voir tout cela de plus près...

#### Clément STIEVET

Étudiant en Master 2 Droit pénal, Université Jean Moulin (Lyon 3), France

J'ai séjourné au CICC dans le cadre de la réalisation de mon mémoire de droit comparé franco-qubécois sur le thème du « *Traitement médical des auteurs d'infractions sexuelles* ». Présenté comme exigence du Master 2 Droit pénal fondamental de l'Université Jean Moulin – Lyon 3 en septembre 2011, un mémoire de droit comparé franco-qubécois a été réalisé au cours de l'année 2010-2011 sur le thème du « traitement médical des auteurs d'infractions sexuelles ». A l'origine de ce sujet, une seule idée : « le Québec est un modèle pour le traitement des auteurs d'infractions sexuelles ». Sur le fondement de cette idée reçue, la ligne directrice de cette publication a été de soumettre à l'exercice de la comparaison les solutions développées par chacun des systèmes de traitement pour favoriser le traitement des délinquants. Dans une perspective d'analyse contextuelle et de recherches bibliographiques, il est apparu nécessaire d'effectuer un séjour au Canada. Grâce aux moyens

matériels fournis par le Centre International de Criminologie Comparée (CICC), ce déplacement a été l'occasion de rencontrer différents spécialistes de la question du traitement médical de la délinquance sexuelle au Canada, et d'avoir accès à un grand nombre de ressources indisponibles en France. Ce séjour et les recherches réalisées en France ont permis d'entrecouper les caractéristiques fondamentales des deux systèmes de traitement. De cette comparaison a émergé l'idée que si les outils juridiques de contrainte aux traitements en France et au Québec sont relativement semblables, les moyens de mise en œuvre des traitements sont en revanche rigoureusement opposés, notamment quant à la place qu'occupe l'éthique au sein de chaque système.